



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT NUMÉRO 132-2021



Prenez avis que le 6 octobre 2026, dans la salle des délibérations du Conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 19 h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

Demande de dérogation mineure visant à autoriser le lotissement d'un terrain afin de créer deux lots dont les frontages respectifs seraient de 55,68 m et de 53,29 m. L'article 37 du règlement sur le lotissement 132-2021 fixe un frontage minimal de 75 m pour un terrain non desservi en zone CONS-2.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 187 chemin du Pinacle

Lot no. 5 896 803

Matricule : 6391-73-7749



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX.

Maïke Storks
Directrice générale adjointe
Greffière adjointe